Docusign Envelope ID: 15CD999C-D07E-42B9-85BB-958C5B2CF3A3

ABITEL

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 265 AVENUE DE L'INDUSTRIE
34820 TEYRAN
802 175 075 RCS MONTPELLIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE LA GÉRANCE DU 17 FEVRIER 2025

Le soussigné

Rémi ABEKHZER
demeurant 196 Impasse de la Combe de belle viste 34730 PRADES LE LEZ

Gérant de la société ABITEL, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, divisé en 1 000 parts sociales,

Après avoir rappelé que selon l'article 4 des statuts, le siège social peut être transféré en tout endroit du territoire français par simple décision de la gérance, sous réserve de ratification par décision d'un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales,

Décide :

- de transférer le siège social du 265 AVENUE DE L'INDUSTRIE, 34820 TEYRAN au 21 Rue des ERABLES, 34270 SAINT-MATHIEU-DE-TREVIERS à compter du 1er mars 2025, et ce sous réserve de la ratification de cette décision par la prochaine décision d'un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales,

- et de modifier, sous la même réserve, l'article 4 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 21 Rue des ERABLES, 34270 SAINT-MATHIEU-DE-TREVIERS."

Le reste de l'article demeure inchangé.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, le gérant a adressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.

Signé en la forme électronique à la date figurant en page scellée des signatures.

Rémi ABEKHZER
Gérant

remi abekhzer